

Propriétaire-Gérant  
ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS:  
Roubaix-Tourcoing: Trois mois. . . 13.50  
Six mois. . . 26.00  
Un an. . . 50.00

Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne, trois mois. . . 15 fr.  
La France et l'Étranger, les frais de poste en sus.

Le prix des Abonnements est payable d'avance. — Tout abonnement continue, jusqu'à réception d'avis contraire.

# JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le JOURNAL DE ROUBAIX est désigné pour la publication des ANNONCES LÉGALES et JUDICIAIRES

Propriétaire-Gérant  
ALFRED REBOUX

INSERTIONS:  
Annonces: la ligne. . . 20 c.  
Réclames: » . . . 30 c.  
Faits divers: » . . . 50 c.  
On peut traiter à forfait pour les abonnements d'annonces.

Les abonnements et les annonces sont reçues à Roubaix, au bureau du journal, à Lille, chez M. QUARRÉ, libraire, Grande-Place; à Paris, chez MM. HAVAS, LAFITTE ET C<sup>o</sup>, 34, rue Notre-Dame-des-Victoires, (place de la Bourse); à Bruxelles, à l'OFFICE DE PUBLICITÉ.

Les abonnements et les annonces pour le Journal de Roubaix sont reçus:  
A ROUBAIX, aux bureaux du journal.  
A TOURCOING, rue d'Harvè, 25.  
A LILLE, à la succursale de l'Agence Havas, rue de la Gare; et aux bureaux du Memorial, Grand-Place, (entrée par les débris Saint-Etienne).  
A ARMENIÈRES, rue de Lille.  
A PARIS, aux bureaux de l'Agence Havas, place de la Bourse, 3, ou rue Notre-Dame-des-Victoires, 34

ROUBAIX, LE 24 JUIN 1882

## Bulletin du Jour

Le Parlement ne s'est pas réuni hier, mais de nombreuses commissions ont été convoquées au Palais-Bourbon. Aujourd'hui le gouvernement demandera un crédit aux Chambres, pour indemniser les familles des Français compris dans le massacre de la mission Crevaux, dont le triste sort est malheureusement certain.

À la Bourse, on a été agité. Les impressions au sujet des affaires d'Égypte étaient contradictoires. Les uns craignaient une prolongation indéfinie de la situation actuelle, tandis que les autres espéraient une solution prompte et énergique. En attendant, la conférence a tenu hier sa première séance à Constantinople; elle s'est réunie à trois heures chez l'ambassadeur d'Italie, qui est le doyen du corps diplomatique. D'après une information du National, les instructions aux ambassadeurs s'appliquent aux divers points du programme arrêté d'un commun accord entre les puissances, programme conforme aux indications fournies à la tribune par M. de Freycinet.

lettre du Sultan à Dervich-Pacha, Arabe déclare, en effet, qu'il est prêt à se rendre à Constantinople sur l'invitation de Sa Hautesse, mais « que l'armée ne lui permet pas de quitter le pays! » Aujourd'hui c'est l'armée, demain ce seront les notables, et il profite des loisirs que lui fournissent ces moyens dilatoires pour travailler sous main le khédive, et pour l'inviter, au nom du « parti national », à revenir au Caire. Le khédive hésitait, mais les consuls lui ont fait comprendre qu'il servirait d'otage, et qu'il était de la prudence la plus élémentaire de ne pas se jeter dans la gueule du loup.

## PENSÉES DE DERRIÈRE LA TÊTE

Il n'est pires sourds que ceux qui ne veulent pas entendre, il n'est pires aveugles que ceux qui ne veulent pas voir et vous vous souvenez de ce mot d'un personnage de Plaute: « Tu ne me persuaderas pas, quand bien même tu m'aurais persuadé. » La Chambre des députés raisonne d'une tout autre manière, et elle pourrait répondre à Freycinet l'égyptien: « Tu me convaincras, quand bien même tu ne m'aurais pas convaincu. Je t'applaudirai, malgré que tu mérites la bastonnade, comme un simple fellah. Tu n'auras plus mon estime, mais je te réserve mes votes en matière diplomatique.

Il y a, en effet une immense différence entre changer une opinion et changer un suffrage, et le régime parlementaire semble avoir été créé pour donner le spectacle de gens qui pensent blanc et votent rouge, qui, dans leur for intérieur envoient à tous les diables un ministre,

ments, les promesses écrites sur le sable et demandent des explications.

Que va répondre M. le ministre des affaires étrangères? Oh! il ne s'inquiète pas du passé, le passé, qu'est-ce que c'est que ça? L'ombre d'une ombre. On en est quitte envers lui quand on l'a soigneusement enveloppé dans le linceul du pourpre ou dorment les dieux morts. Mais parlons du présent et de l'avenir. Là dessus, M. le président du Conseil lance le petit boniment que vous savez, raconte que la conférence a lieu sous les auspices de la France et de l'Angleterre, que les autres puissances ont signé un protocole de désintéressement, que tout ira pour le mieux dans le meilleur des mondes diplomatiques, etc. Seuls des esprits chagrins ont prétendu que la conférence pourrait avorter, que la résistance de la Turquie était sérieuse, qu'elle a des appuis secrets. Freycinet veille, Freycinet l'infaillible, Freycinet le républicain, Freycinet l'omniscient. Lui seul et c'est assez.

Surprise les mêmes députés qui tout à l'heure ne trouvaient pas d'expressions assez amères contre cet ingénieur en rupture de ban, applaudissent à tour de bras ces calinotades lamentables. Les voilà, ce sont eux. Quel changement de décor à vue! Quelle volte face inattendue! Comment en un plomb vil l'or pur s'est-il changé? Quels caméléons politiques! Jésus disait à St-Pierre qu'il l'aurait renié trois fois avant que le coq ne chantât; ces messieurs se sont reniés eux-mêmes en moins d'un quart d'heure.

Si vous êtes mal vous interrogez les échos d'alentour et ceux-ci vous répondent dans les couloirs et applaudissent en public. Quoi de plus simple? Dans l'inimité, ils expriment l'opinion de leur conscience, en séance ils manifestent l'opinion de leur intérêt. Vous croyez

Quant à la politique du nonce, elle est, on le sait, celle de Léon XIII, qui n'a cessé de demander aux catholiques de placer les intérêts de la religion au-dessus des intérêts de parti, et qui ne s'est pas lassé non plus de répéter que l'Église, par ses principes et par ses traditions, n'a de préférence exclusive pour aucune forme de gouvernement, à la condition toutefois, que les gouvernements protègent les libertés religieuses et les institutions catholiques.

Permettez-moi de m'étonner du semblant d'approbation que donne un journal royaliste comme le Clairon, à une théorie que vous même avez si éloquemment réjetée dans une lettre, dont je me souviens, à Mgr. l'évêque d'Amiens. Je ne veux pas m'étendre sur cette thèse brûlante et je ne compte de vous demander si vous avez changé d'avis, à propos des relations qui existent nécessairement (?) entre la foi politique et la foi religieuse.

Je serais charmé que vous me fîtes une courte réponse dans notre bon et brave Clairon. X... abonné

Nous ne dirons rien, ajoute le Petit Breton, de la réponse du Clairon, qui est fort embrouillée, et après la lecture de laquelle on ignore s'il maintient ou s'il modifie les appréciations de son précédent article sur Mgr. Cazaki. Mais il nous est impossible de ne pas faire remarquer cette hardiesse inouïe de son correspondant, qui sans essayer de nier, ce qui serait du reste impossible, que la politique du nonce ne soit aussi celle de Léon XIII, s'étonne de se voir attribuer l'approbation donnée à cette politique par un journal royaliste.

Avions-nous raison de qualifier de « Petite Église » l'ensemble de ces royalistes d'extrême droite, heureusement fort rares, qui, tout en se disant catholiques du Pape, ne veulent pas même souffrir qu'on doigne un semblant d'approbation à la politique du Saint-Père, du moment où celui-ci refuse de mettre la Religion au service d'un parti? Si ce n'est pas la conscience qui nous autorise à le faire, nous ignorons de qui nous faut appeler cette conduite.

## BULLETIN ÉCONOMIQUE

M. CARTON, de Lille, présente un rapport intermédiaire à pression.

Ces deux correspondances sont renvoyées à l'examen du comité du génie civil.

M. RINGOT, lauréat du concours Verkiandier en 1881, demande si le prix qu'il a obtenu comme élève d'un établissement scolaire, lui interdit de concourir au prix des employés de commerce fondé par M. Hartung. — Le Conseil, après avoir pris l'avis de M. Hartung, a répondu à M. Ringot que le second concours lui serait ouvert.

La bibliothèque a reçu les ouvrages suivants:  
1° Livres de fonds:  
Renouard — Etudes sur le lin — fasc. 123 et 124.  
Reclus — Géographie — fasc. 420 à 423.  
Picou — Manuel d'électrométrie industrielle, (don du journal le Génie civil).

2° Publications périodiques:  
Revue générale des chemins de fer, (abonnement).  
Process-verbaux du Conseil municipal, (don de la Ville).  
Le Génie civil, (échange).

M. le PRÉSIDENT donne lecture du tableau des présentations. Trois candidats y sont inscrits: le scrutin sur leur admission aura lieu à la séance de Juin.

M. le PRÉSIDENT rappelle que la dernière assemblée générale, a donné pleins pouvoirs au Conseil d'administration pour résoudre au mieux les difficultés qui avaient surgi au sujet de l'affection des médailles offertes par la société aux exposants d'art industriel.

sières formées, mais qui ne peut pas empêcher la formation; d'ailleurs, ce procédé serait assez coûteux.

M. de MOLLINS pense, qu'au lieu du sel marin qui coûte en effet assez cher, on pourrait employer le chlorure de calcium qui ne coûte rien, qui est un résidu encombrant de certaines industries importantes, qu'on rejette aux rivières et dont la production va encore s'accroître par l'introduction de la fabrication de la potasse par le procédé Ingels.

M. DELEBEQUE pense que cette intéressante observation, vaut la peine d'être soumise aux ingénieurs des mines qui s'occupent de la question.

Avant de clore la séance, M. le Président proclame le résultat du scrutin ouvert pour l'élection de cinq nouveaux membres présentés en avril.

A l'unanimité:  
M. GORDONNIER, architecte à Lille, présenté par MM. Renouard et Crépey;  
M. LENOY-LELEU, fabricant de toiles à Lille, présenté par MM. Renouard et Ange Descamps;  
M. Albert TROUVÉ, chimiste à Courbevoie, présenté par MM. Edmond See et Adolphe Pierron;  
M. Louis PIÉRON, ingénieur des ponts et chaussées, ingénieur de la voie au Nord, présenté par MM. Mathias et Du Bousquet;  
Et M. Louis GORDONNIER, fabricant de tissus à Roubaix, présenté par MM. Emile Roussel et Vassart.

Sont proclamés membres de la société.

En ce moment à Pondichéry et dans les environs, l'on fore un grand nombre de puits artésiens.